

PIECES A FOURNIR

Pour demande de PACS

- ✓ **Convention de Pacs (formulaire complété Cerfa n° 15726*02)**
- ✓ **Déclaration conjointe d'un Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (Cerfa n° 15725*02)**
- ✓ **Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger**
- ✓ **Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).**
- ✓ **Si vous êtes divorcé(e), fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce (original + 1 photocopie).**